



La lettre n° 66 de RESF03

AVRIL 2023

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier
42, rue du Progrès 03000 MOULINS
04 70 42 88 70
resf03@gmail.com

Sommaire

Page 1

- Edito
- La classe
- Main d'oeuvre
- Cercle de Solidarité

Page 2

- Soutien à la Ligue des Droits de l'Homme
- Report de l'examen du projet de loi Asile et Immigration

Page 3

- Enfermement des enfants
- Mayotte

Pages 4

- Théâtre des Ilets - Montluçon

Page 5

- Hommage
- Urgence

Page 6

- Il n'est jamais trop tard
- Bulletin d'adhésion

EDITO

C'est toujours NON !

Non, ce n'est pas l'immigration la cause des difficultés sociales ici

Non, la suppression de l'aide médicale pour les personnes « sans papiers »

N'est pas une solution (quelle horreur que ce vote des sénateurs renaissance et LR !).

C'est dangereux pour la santé de ces hommes femmes et enfants déjà en détresse

C'est une faute sanitaire majeure pour les protections anti-pandémie

Non, il n'y a ni crise ni invasion migratoire, ni grand remplacement.

(le démographe François Héran et ses collègues scientifiques démontrent que 88% de la population française est bien née en France seule 12% sont nés ailleurs donc immigrés)

Non, les personnes qui fuient guerre, misère, conflits, menaces écologiques

Ne viennent pas en France pour toucher des allocations faramineuses, au contraire, même en travaillant, en cotisant, en payant leurs impôts, ces familles ont des droits très restreints aux allocations sociales, logement etc., tant qu'elles ont moins de 5 ans de présence ici

Non, la France n'est pas laxiste, au contraire, en 2022, seulement 29% des premières demandes ont été acceptées au droit d'asile

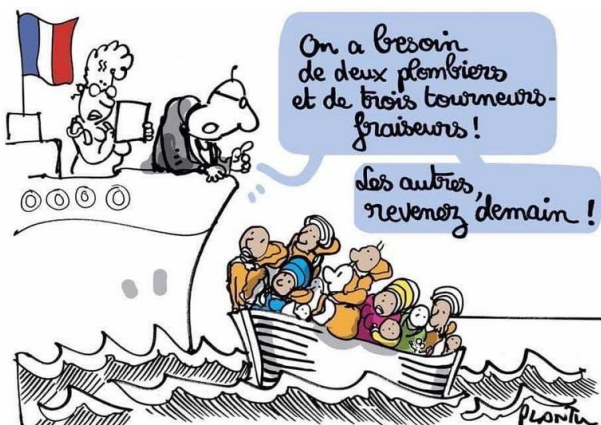
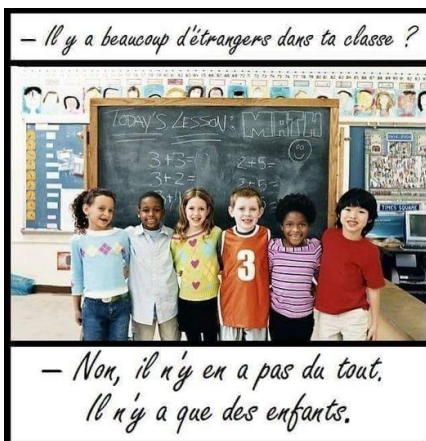
Non, ce n'est pas supportable de laisser ici des jeunes, des enfants, des familles, des personnes seules, à la rue dans la 6^e puissance mondiale

Non, ce n'est pas supportable de laisser des exilés mourir aux frontières de cette Europe qui renie ainsi ses principes humanistes fondamentaux

Au nom du respect pour tout être humain nous disons **Non** à toutes ces oppressions

Pour vite dire **OUI** à une politique migratoire d'accueil, de protection, de dignité d'humanité

Mireille Pasquel 17 avril 2023



Pour dire que de devenir Migrant, Réfugié, Exilé, c'est pour se protéger, pour vivre

Pour dire que la Solidarité est un atout humain fondamental

Cercle symbolique de soutien aux personnes en demande de droit au séjour

Dimanche 23 avril 2023

au Marché à partir de 11 heures

Place d'Allier à Moulins

Un petit geste pour nous, mais ça veut dire beaucoup

APPEL Ne touchez pas à la Ligue des droits de l'homme !

« **D**evant les sénateurs, mercredi 5 avril, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a gravement mis en cause la vocation et l'indépendance de la Ligue des droits de l'homme (LDH), coupable à ses yeux de défendre les libertés publiques contre les dérives de la politique du maintien de l'ordre, et l'a menacée de couper l'aide publique qui lui revient. « *Je ne connais pas la subvention donnée par l'État, a-t-il affirmé, mais ça mérite d'être regardé dans le cadre des actions qui ont pu être menées.* » Cette intimidation à peine voilée est d'une gravité extrême concernant une association centenaire, reconnue pour son action exemplaire dans la protection des libertés et le respect de l'État de droit. Fondée en 1898 pour combattre l'injustice antisémite faite au capitaine Dreyfus, la LDH a été de tous les grands combats de la République : laïcité, lutte antifasciste et antiraciste, défense des droits des étrangers...

Elle s'est depuis toujours mobilisée pour préserver et promouvoir les droits de chaque être humain – sa raison d'être – dans toutes les sphères de la vie publique. Depuis plusieurs semaines, elle mène un travail d'observation des pratiques policières avec le souci d'œuvrer à la désescalade des violences, afin de garantir l'ordre républicain et le droit de manifester. C'est cette défense exigeante de notre démocratie qui est visée par le sous-entendu inacceptable de Gérald Darmanin. Les subventions sont indispensables pour garantir l'indépendance des associations et les préserver de l'arbitraire d'un pouvoir. Les remettre en cause pour des arrière-pensées politiques est une manière de faire taire les contre-pouvoirs et d'éteindre le débat public. Cette pratique, habituelle des régimes autoritaires, doit alerter tous les défenseurs de notre système démocratique. Par cet appel, nous réaffirmons notre vigilance et exigeons que cessent ces menaces visant la Ligue des droits de l'homme.

Je signe l'appel de l'Humanité

NE TOUCHEZ PAS À LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

E-MAIL

TÉLÉPHONE

CODE POSTAL

SIGNEZ
EN LIGNE !



Renvoyez ce bulletin rempli à : l'Humanité - Immeuble Calliope - 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex

Report de l'examen du projet de loi Asile Immigration **Les associations et collectifs ne sont pas dupes**

Les organisations signataires prennent acte de la décision du gouvernement de reporter l'examen du projet de loi Asile et Immigration, qui devait être débattu en séance publique au Sénat à partir du 28 mars.

Le Président de République vient d'annoncer que le projet de loi ne sera pas retiré mais que les propositions du gouvernement seront reprises dans le cadre de différents textes, « *présentés dans les semaines à venir.* »

Depuis plusieurs mois, les associations et collectifs dénoncent les effets délétères des mesures contenues dans ce projet de loi sur les droits et conditions de vie des personnes exilées. Mercredi dernier, l'examen du texte en commission des lois au Sénat les a même considérablement aggravés.

Les organisations signataires appellent le gouvernement à prendre en compte leurs nombreuses propositions pour la mise en place d'une politique migratoire fondée sur l'accueil, le respect des droits fondamentaux et la dignité humaine.

Elles demandent au gouvernement de ne pas faire passer des dispositions, qu'elles soient législatives ou

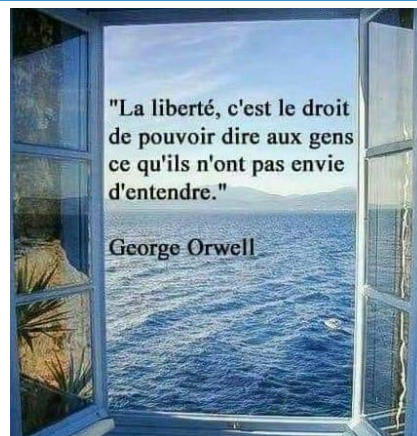
réglementaires, qui ne feront que fragiliser et restreindre les droits des personnes exilées.

Les associations et collectifs appellent donc le gouvernement à abandonner définitivement ce projet de loi.

22 mars 2023

Premières organisations signataires :

Amnesty International France, Anafé, CCFD-Terre Solidaire Cimade, Centre Primo Levi, Coordination des sans-papiers 75, Emmaüs France, Fondation Abbé Pierre Gisti, Human Rights Watch, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde Secours catholique - Caritas France, Tous migrants, Union des étudiants exilés Union syndicale Solidaires.....



LA CIMADE dénonce l'enfermement d'enfants

3 135 : c'est le nombre d'enfants qui ont été enfermés en rétention au cours de la seule année 2021 dont l'immense majorité à Mayotte, 101ème département français. Qu'ils soient âgés de quelques mois ou adolescent-e-s, ces enfants ont été enfermés avec leur famille dans un lieu de privation de liberté au sein duquel ils sont confrontés à des événements traumatisants au mépris de leurs droits et de leur santé psychique.

A l'heure où nous vous écrivons, les chiffres de 2022 concernant l'enfermement des enfants avec leurs familles que nous collectons, témoignent d'une tendance identique à 2021 alors même que **les spécialistes démontrent que l'enfermement a des conséquences dramatiques sur la santé mentale des enfants telles que le repli sur soi, les insomnies, le refus de s'alimenter, le stress post-traumatique...** La France a déjà été condamnée à 9 reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour le traitement inhumain et dégradant infligé aux enfants enfermés derrière les grilles des lieux de rétention.

Malgré ces multiples condamnations, le nouveau projet de loi asile et immigration, dont nous vous parlions dans un précédent message, ne prévoit qu'une interdiction partielle de l'enfermement des enfants en rétention. Et si le texte est pour le moment reporté à une date encore inconnue, le gouvernement a affirmé qu'il ne serait pas abandonné, **nous laissant craindre une invisibilisation accrue de cette situation.**



MAYOTTE

Extraits d'un Communiqué commun

Ligue des Droits de l'Homme, Saf, Gisti et ADDE

Une inquiétante opération militaro-policière est en train de se mettre en place à Mayotte, département de la République française depuis 2011 qui compte environ 300 000 habitants répartis sur 376 km² et dont 80 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. A l'exceptionnelle pauvreté de cette collectivité française, s'ajoutent un droit d'exception et des obstacles à l'accès au droit souvent insurmontables. ...Le droit applicable sur l'île est une somme de dérogations, d'exceptions à la norme, qui entraînent des privations graves des droits fondamentaux pour les personnes qui habitent l'île. La Cour européenne des droits de l'Homme a ainsi condamné la France le 25 juin 2020 pour avoir éloigné vers les Comores des mineurs, dans le cadre d'une opération d'éloignement collectif interdite par le droit du Conseil de l'Europe, sans leur assurer de recours effectif en les rattachant arbitrairement à des adultes privés de liberté. Cette pratique se poursuit quotidiennement.....

Les opérations de démolition de logements informels dans lesquels des familles vivent parfois depuis des décennies se sont multipliées depuis la fin de l'année 2020 (plus de 1800 habitations détruites ce qui concerne plus de 8500 personnes). Il est arrivé que des mineurs reviennent de l'école pour se retrouver sans logement et ne sachant pas où leurs parents se trouvent lorsque ceux-ci font l'objet d'éloignements expéditifs et abusifs. La France place ainsi des mineurs dans des situations de vulnérabilité et de danger intolérables. Les personnes visées par les arrêtés de démolitions qui réussissent à saisir le juge administratif pour contester ces arrêtés, obtiennent systématiquement gain de cause car l'État ne respecte pas ses obligations.

AVRIL 2023, 500 gendarmes mobiles ont été envoyés afin d'accélérer la démolition des logements informels et garantir l'éloignement des étrangers sans titres de séjour. Une compagnie de CRS est également prévue. Nous sommes extrêmement inquiets des conséquences humaines de cette opération militaire. Des magistrats ont déjà exprimé leurs craintes de voir la justice instrumentalisée dans un contexte où l'accès au droit est mis à mal par l'absence de moyens humains et matériels et par la précarité des justiciables.

Le personnel soignant a publié un appel au gouvernement français, appréhendant les effets directs et collatéraux de l'opération « Wuambushu » sur leurs patients, qu'ils soient français ou étrangers. Cette opération d'une exceptionnelle envergure ne peut que conduire à des conséquences tragiques.

Le Syndicat des Avocats de France, avec l'ADDE, a décidé d'organiser une mission d'observation à Mayotte

Cette mission est soutenue par nos organisations et par les barreaux de Lyon, Nantes et Toulouse.

Nos organisations appellent les autorités à faire cesser cette escalade de la violence et demandent aux responsables sur place de faire respecter l'État de droit.

Toulouse, le 13 avril 2023



RESF au théâtre des Ilets lundi 6 mars 2023

Dans le cadre de son temps fort sur 'les fragiles', le Théâtre des Ilets de Montluçon, programmait lundi 6 et mardi 7 mars l'Araignée, une pièce de Charlotte Lagrange, sur le désarroi des éducateurs spécialisés chargés d'intégrer les jeunes migrants dont les mineurs non accompagnés (MNA).

RESF Montluçon accompagnant non seulement des familles, mais également des MNA, avait proposé à la direction du théâtre son partenariat à la première soirée.

18h30, Laurence et Annie installent le stand informatif. Yves, chargé d'immortaliser la soirée, teste son appareil photo.

19h50, petite angoisse car Dawood, que nous avons sollicité pour représenter les MNA, nous prévient qu'il sera un peu à la bourre.

19h59 : ouf ! Dawood arrive au pas de course et le public est autorisé à rentrer dans la salle.

20h10 : Seule en scène, une éducatrice craque devant les méandres et contradictions de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Très impliquée dans son travail, ses supérieurs lui reprochent de ne pas mettre assez de distance avec les MNA. Au sein de l'ASE, le langage courant n'est plus un langage, mais une litanie de sigles, alors que l'éducatrice s'applique, elle, à essayer de comprendre et parler la langue natale de 'ses' jeunes.

Charlotte Lagrange dévoilera lors du bar-plateau que son expérience personnelle comme bénévole dans un CADA l'avait conduite à travailler avec des lycéens primo-arrivants, et rencontrer des éducateurs, des avocats, des attachés parlementaires et des personnes travaillant à l'ASE pendant plusieurs années avant d'aboutir à l'écriture de la pièce.

21h20 : fin de la pièce, rappels et sortie du public.

Dawood est apparemment connu comme le loup blanc par les différentes actrices de l'ASE locales et lui-même est ravi de revoir toutes ces personnes qui l'ont accompagné. Il a également été très désarçonné et ému d'avoir reconnu la musique de sa propre langue pendant le spectacle, après avoir un peu peiné à saisir le sens de toutes les phrases au début.

19h50, petite angoisse car Dawood, que nous avons sollicité pour représenter les MNA, nous prévient qu'il sera un peu à la bourre.

19h59 : ouf ! Dawood arrive au pas de course et le public est autorisé à rentrer dans la salle.

20h10 : Seule en scène, une éducatrice craque devant les méandres et contradictions de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Très impliquée dans son travail, ses supérieurs lui reprochent de ne pas mettre assez de distance avec les MNA. Au sein de l'ASE, le langage courant n'est plus un langage, mais une litanie de sigles, alors que l'éducatrice s'applique, elle, à essayer de comprendre et parler la langue natale de 'ses' jeunes.

Charlotte Lagrange dévoilera lors du bar-plateau que son expérience personnelle comme bénévole dans un CADA l'avait conduite à travailler avec des lycéens primo-arrivants, et rencontrer des éducateurs, des avocats, des attachés parlementaires et des personnes travaillant à l'ASE pendant plusieurs années avant d'aboutir à l'écriture de la pièce.

21h20 : fin de la pièce, rappels et sortie du public.

Dawood est apparemment connu comme le loup blanc par les différentes actrices de l'ASE locales et lui-même est ravi de revoir toutes ces personnes qui l'ont accompagné. Il a également été très désarçonné et ému d'avoir reconnu la musique de sa propre langue pendant le spectacle, après avoir un peu peiné à saisir le sens de toutes les phrases au début.

21h30 : Le bar-plateau commence. En plus de l'autrice, de Dawood et de Claudy pour RESF, sont présentes une personne du CADA de Trévol (ancienne directrice du CHRS de Montluçon) et une travailleuse du CADA de Saint-Eloy les Mines. L'exercice du bar-plateau, courant pour les théâtres et autres artistes, l'est beaucoup moins pour les fonctionnaires, par ailleurs soumis au devoir de réserve, et pour les anciens MNA, même devenus majeurs. Dawood, plutôt intimidé au début, s'est vigoureusement réactivé lorsqu'un des spectateurs a évoqué la colonisation française et sa tentative de faire disparaître la(les) langue(s) des autochtones.

22h30 : fin du bar-plateau.

* Charlotte a été particulièrement touchée par la présence de Dawood car c'est la première fois qu'un jeune participe à la discussion, en sa présence.

* RESF est un peu frustré d'avoir seulement pu présenter le sigle RESF mais rien d'autre. Nous pensions notamment pouvoir interpeller le public sur 2 points sensibles à Montluçon : la situation de 14 jeunes toujours sans titre de séjour et la pénurie criante d'hébergement.

* Un chauffeur se propose pour ramener Dawood à la cité universitaire. Il a cours à 8h le lendemain matin.

23h26 : SMS de Dawood : 'Franchement je suis très content de vous, ça s'est très très bien passé. Je vous en remercie. Nous avons tous conscience d'avoir passé une belle soirée !

RESF remercie infiniment le Théâtre des Ilets pour son accueil, son appui logistique et technique, et sa généreuse décision de nous reverser la recette de *L'Araignée* du mardi 7 mars (514€). La recette du stand, quant à elle, s'est élevée à 180 €.

Article rédigé par Laurence Photo avec Claudy, Annie, Dawood,

Hommages

Extrait d'un texte tristement d'actualité, « Voyages »

« Regarde-les donc bien ces apatrides, toi qui as la chance de savoir où sont ta maison et ton pays, toi qui à ton retour de voyage trouves ta chambre et ton lit prêts, qui as autour de toi les livres que tu aimes et les ustensiles auxquels tu es habitué.

Regarde-les bien, ces déracinés, toi qui as la chance de savoir de quoi tu vis et pour qui, afin de comprendre avec humilité à quel point le hasard t'a favorisé par rapport aux autres.

Regarde-les bien, ces hommes entassés à l'arrière du bateau et va vers eux, parle-leur, car cette simple démarche, aller vers eux, est déjà une consolation ; et tandis que tu leur adresses la parole dans leur langue, ils aspirent inconsciemment une bouffée de l'air de leur pays natal et leurs yeux s'éclairent et deviennent éloquentes.

Telle est bien en effet notre nature : tout le mal qui a lieu ici-bas, nous en sommes informés. Chaque matin, le journal nous lance en pleine figure son lot de guerres, de meurtres et de crimes, la folie de la politique encombre nos pensées, mais le bien qui se fait sans bruit, la plupart du temps nous n'en savons rien.

Or cela serait particulièrement nécessaire dans une époque comme la nôtre, car toute œuvre morale éveille en nous par son exemple les énergies véritablement précieuses, et chaque homme devient meilleur quand il est capable d'admirer avec sincérité ce qui est bien. »

Stefan Zweig, né le 28 novembre 1881



Décès Mgr Gaillot défenseur "des exclus et des sans-abri"

Après son éviction du diocèse d'Evreux, il est nommé à titre honorifique évêque "in partibus" de Partenia, un diocèse de Mauritanie disparu au Vème siècle. Mgr Gaillot fait alors de ce diocèse "virtuel" un instrument de défense des exclus (sans-papiers, SDF, etc.). En septembre 2015, il avait été reçu par le pape François pendant près d'une heure, devant lequel il avait défendu la cause des divorcés, des homosexuels et des immigrés.

Condoléances à nos amis de Parténia dans l'Allier font partie des fondateurs de RESF 03 en soutien aux exilés

URGENCE

Demande d'aide pour une famille à la rue à Montluçon

Depuis plusieurs mois, le service d'hébergement d'urgence (115) est saturé. Sur Montluçon, plusieurs familles avec des enfants en bas-âge se retrouvent à la rue.

Nos associations suivent ces familles mais n'ont pas de solutions d'hébergement. Les bénévoles, grâce à leurs gestes de solidarité, essaient de combler les carences de l'Etat.

Les possibilités d'hébergement ne manquent pourtant pas dans notre ville où de nombreux logements sont vacants.

Les lois et conventions protectrices de l'enfance n'exigent pourtant pas leur mise à l'abri ...

Depuis le 31 mars 2023, une famille avec un bébé de 8 mois et un garçon de 3 ans a dû quitter le PRAHDA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile)

Mais aucun hébergement d'urgence n'est disponible.

Quelles solutions s'offrent à eux ?

RESF (Réseau Education Sans Frontières) fait appel à la solidarité et la générosité des habitants du bassin pour héberger cette famille. Toute proposition sera la bienvenue.

Contact 06 44 80 39 34



Association de Gestion
du Réseau Éducation Sans Frontières 03
Cotisations / Dons 2023



Objet : gérer les moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à l'action de RESF 03

- l'aide à la régularisation de la situation administrative des jeunes étrangers majeurs et des familles migrantes avec des enfants scolarisés
- l'apport d'un soutien matériel et moral, en application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la Convention Internationale de protection des droits des migrants et de leurs familles.

L'ADGRESF 03 est déclarée association d'intérêt général. Les sommes versées ouvrent droit à une déduction d'impôts de 75%.

Un reçu « Cerfa » vous sera envoyé par mail ou par voie postale en janvier 2024.

Pour vous informer :

Site national : <https://reseau-resf.fr>

Facebook : resf03

Mail : resf03@gmail.com

Téléphone : 04 70 42 88 70

Bulletin ci-dessous et règlement à envoyer à :

Guy FAVROT Président de l'ADG RESF03
Les GARRAUDS
03190 BESSAY SUR ALLIER
Adgresf03@laposte.net



COTISATION et DON(S) 2023

COORDONNEES

Email :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Inscription aux

courriels d'information :

Cotisation annuelle de 15€

Chèque Virement Espèces

Don

.....€

Ponctuel

Mensuel

Chèque

Virement

Espèces

Chèques à libellé à l'ordre de : **ADGRESF03**

IBAN : **FR76 1680 6008 2066 0588 9223 939**

BIC : **AGRIFRPP868**

Seules les personnes à jour de leur cotisation sont membres de l'association

Date :

Signature